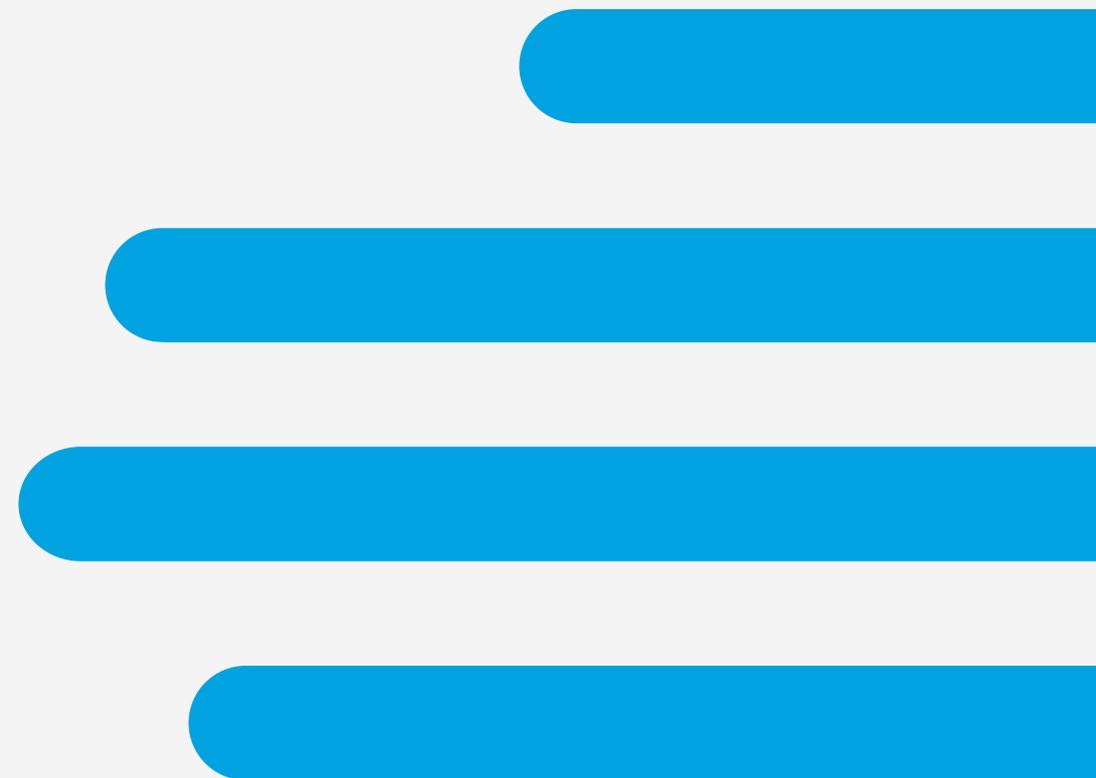


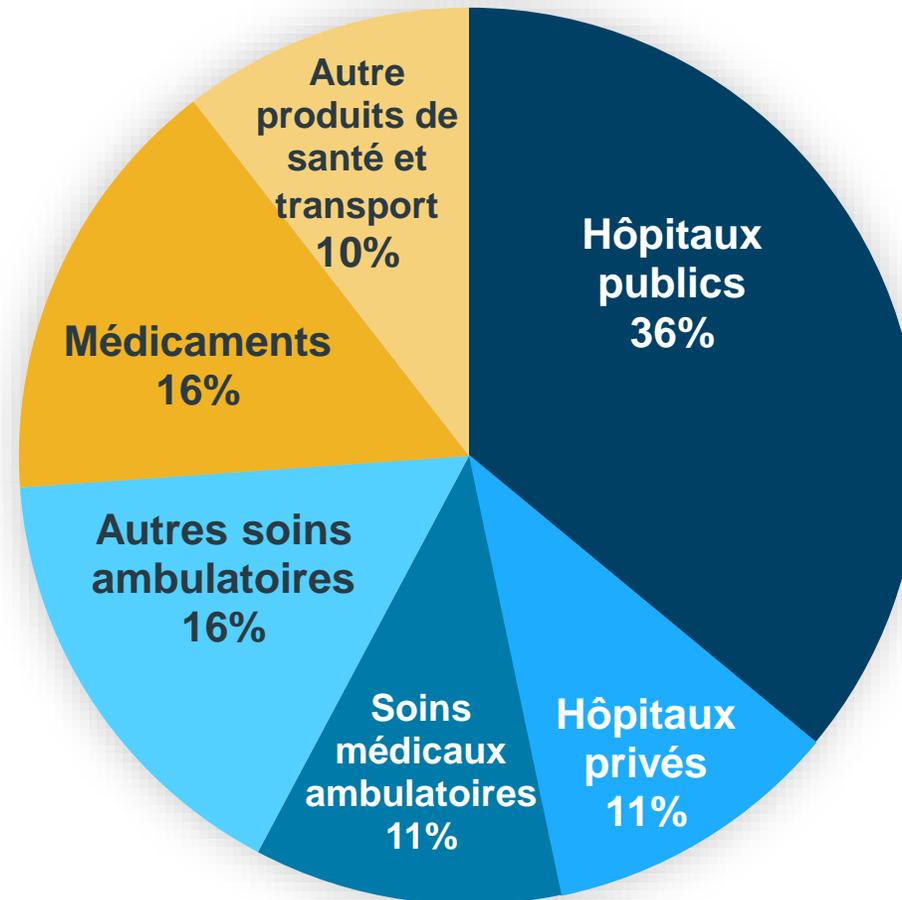
# Les évolutions de la tarification des soins en France

Jean-Marc Aubert  
2<sup>ème</sup> septembre 2021

# Le contexte de la réforme



# 208 milliards d'euros de soins en France en 2019



Source : Commission des comptes de la santé, 2020

# Un système de soins financé essentiellement par l'activité

Etablissements

Financement à la journée de soins

Dotation globale pour les établissements publics

Financement à l'activité (GHS) pour les soins de médecine, chirurgie et obstétrique

Expérimentation de rémunération à la qualité pour les établissements (<0,1%)

1983

2003 2005

2007

2011

Soins ambulatoires

Financement à l'acte

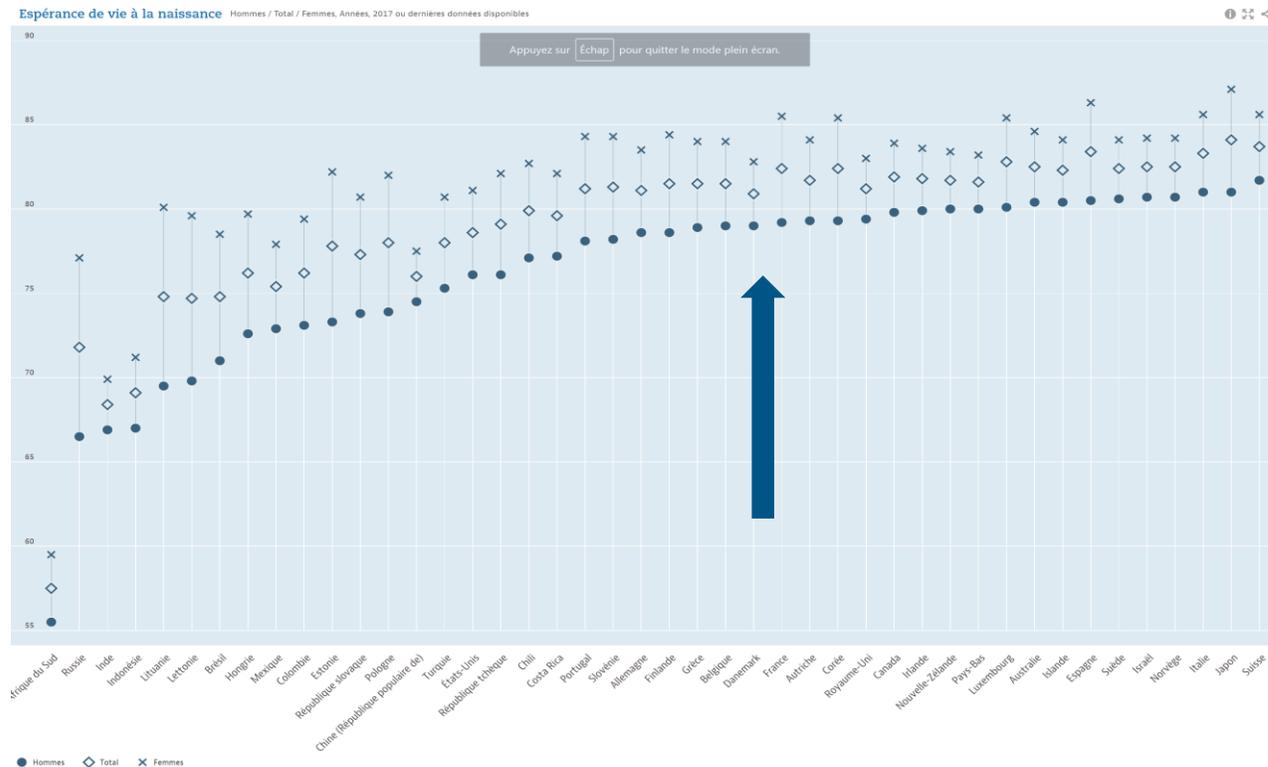
Nouvelle nomenclature des actes médicaux

Forfait médecin traitant

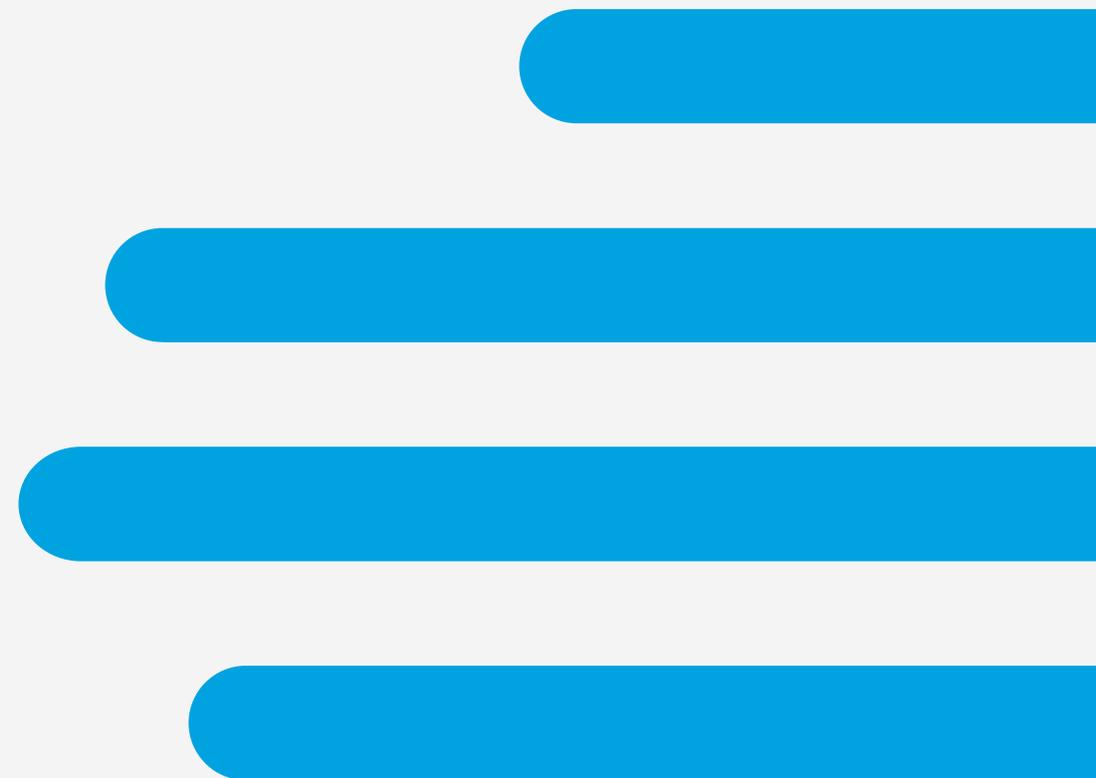
Introduction d'une part de rémunération à la qualité pour les médecins généralistes

# Le constat : une performance perfectible

- Un niveau de dépense élevé
  - La France se situe au 3ème rang pour le niveau des dépenses de santé derrière la Suisse et les USA
  - La dynamique des dépenses est supérieure à la progression de la richesse nationale de l'ordre de 2% sur la période 1950 à 2015. Depuis 1980, l'écart moyen est de 1%.
- Des résultats de santé perfectibles



# Une réforme ambitieuse mais progressive

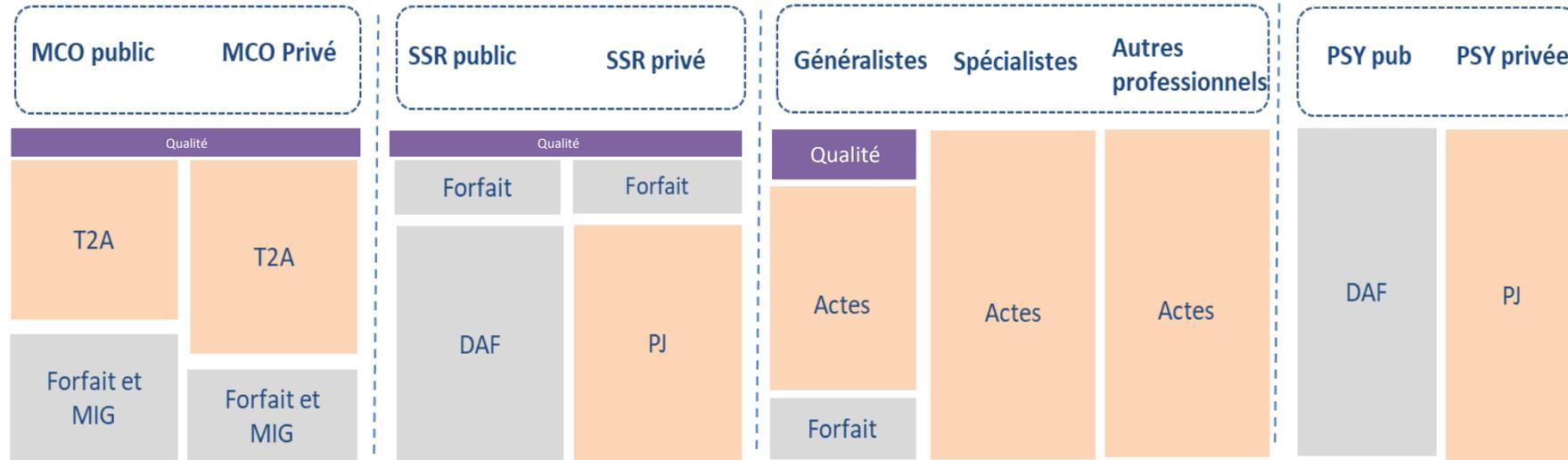


# Une vision définie en 2018

2018



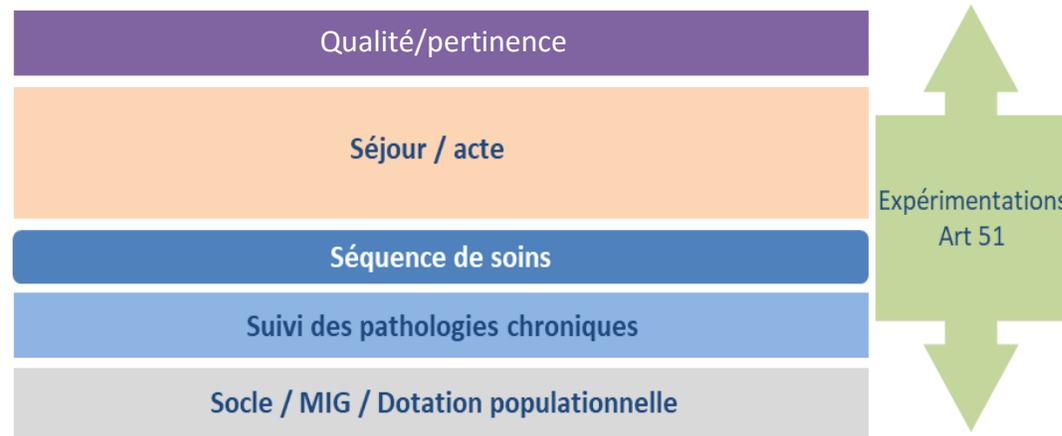
2022



Ville / hôpital

## Paiement combiné

→ Objectifs d'amélioration du suivi du patient, qualité et pertinence des soins



# La proposition de réforme

## Finalités de la réforme

Prendre en compte les évolutions épidémiologiques (pathologies chroniques et vieillissement) et favoriser le suivi au long cours centré sur les résultats pour le patient

Responsabiliser les acteurs sur la qualité globale délivrée  
Renforcer la prévention

Transformer l'offre et inciter à la coordination

Favoriser la réactivité du système tout en responsabilisant les acteurs sur leurs pratiques

## Véhicules de paiement

Paiement au suivi

Paiement à la qualité et à la pertinence

Paiement à la séquence

Paiement pour la structuration et au service

Paiement à l'acte / séjour

## Orientations cibles

Forfait ville/hôpital pour le suivi des pathologies chroniques

Paiement à la qualité globale (dont prévention) et à la pertinence pour tous les secteurs (bonus/malus)  
Révision de la prise en charge des produits de santé onéreux prescrits par l'hôpital

Paiement à l'épisode de soins (Hôpital/ville:hôpital/SSR)

Rénovation du modèle de financement PSY

Appui au regroupement et au travail en équipe

T2A, CCAM (RIHN et NABM) révisées, ajustées et favorables à l'innovation

Rénovation du modèle de financement des établissements des DOM

Une régulation proactive, lisible et transparente

Un accès à l'innovation dans le système de santé facilité

# Une application législative et réglementaire progressive

- **Loi de financement pour 2018**

- L'article 51 crée la possibilité d'expérimenter des modes de financement innovants

- **Loi de financement pour 2019**

- Création de modes de financement au forfait pour la prise en charge de pathologie chroniques
- Création d'une enveloppe de financement à la qualité de 200M€ pour les établissements

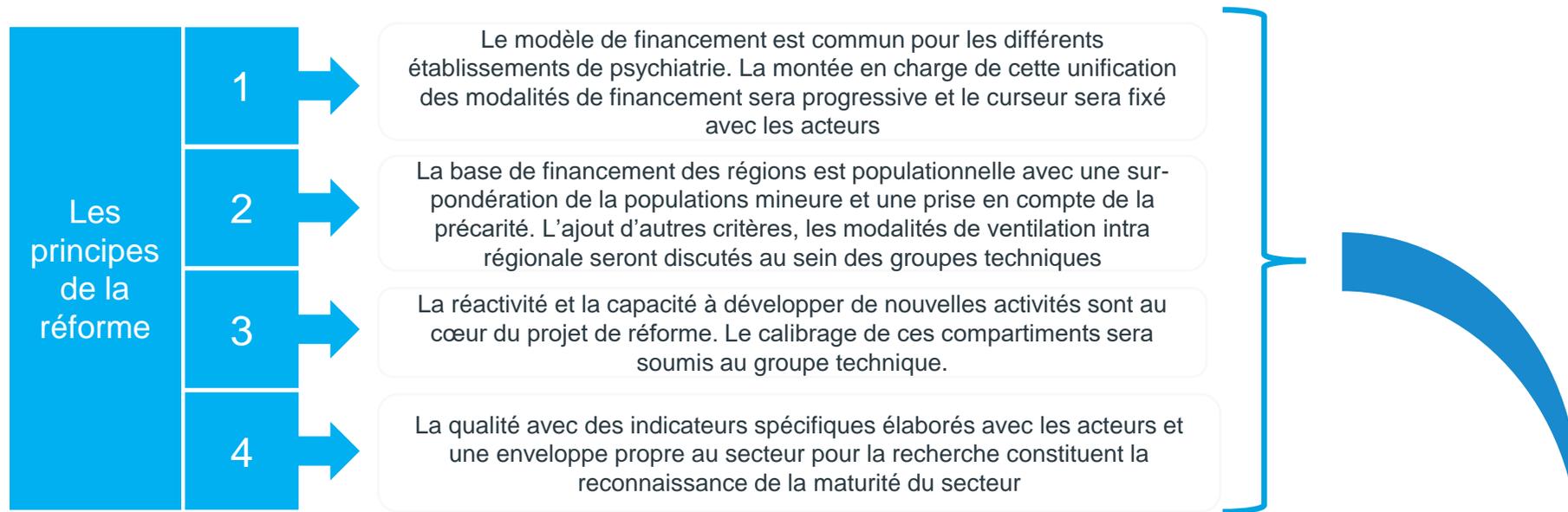
- **Loi de financement pour 2020**

- Création d'un financement forfaitaire pour l'accompagnement des patients après un traitement contre le cancer
- Financement mixte des hôpitaux de proximité
- Réforme du financement des soins en psychiatrie et en soins de suite et de rééducation
- Révision de la nomenclature médicale et création d'un haut conseil

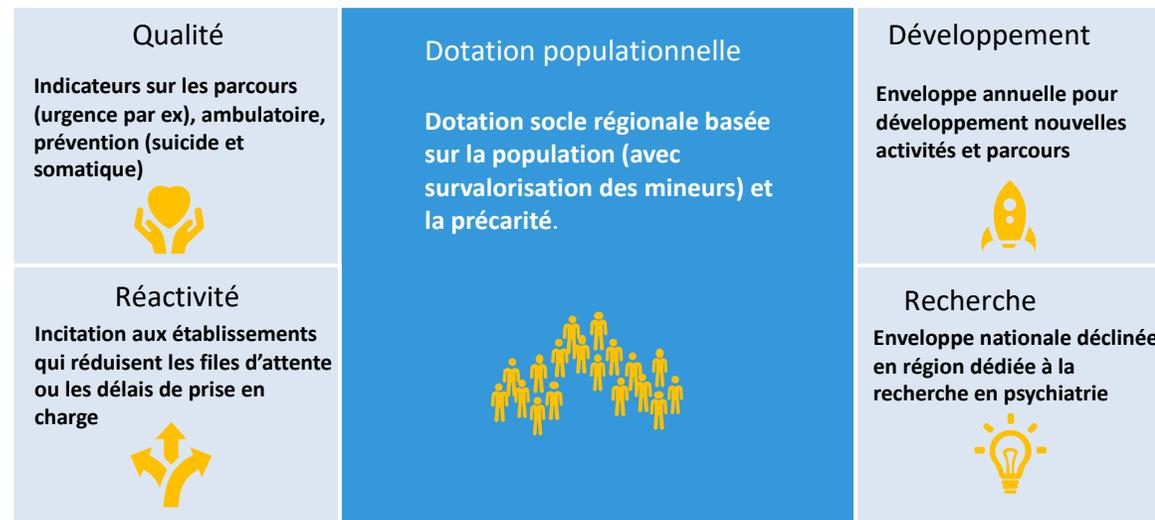
- **Loi de financement pour 2021**

- Réforme du financement des urgences
- Introduction d'un financement mixte pour les activités de médecine

# Focus : financement de la psychiatrie



## Les compartiments de financement du modèle commun



# Focus : Financement des services d'urgence

*Financement  
activité  
Services urgences*



Financement  
qualité  
Urgences et  
SMUR



Financement au  
coût moyen  
ajusté de la sortie  
SMUR



*Socle populationnel services d'urgences*



Financement au nombre de sorties standardisées

